PA4

DEPARTEMENT DE LA MANCHE

Communauté d 'Agglomération du Cotentin

Pascal SAVELLI
Géomètre
Expert
Foncier

Commune nouvelle de
PORT-BAIL-SUR-MER

(Commune déléguée de PORTBAIL)

Lieu-dit "Le Carigny"

Propriété de la SARL POSEIDON

Cadastre section ZP n^{os} 70p-253-324p-325

Lotissement "Le Carigny"

PLAN DE COMPOSITION

Echelle 1/500

08/01/2020 - Division du projet en deux tranches de travaux
18/06/2019 *S.C.P. SAVELLI Pascal Géomètre Expert Foncier*
15 , 17 Avenue de la Mer 50270 BARNEVILLE-CARTERET Tel : 02.33.53.86.25
Courriel : scpsavelli@orange.fr

E 954 EL

Limite Zone Humide suivant le rapport et la cartographie de l'expertise des zones humides sur parcelles à urbaniser, réaliser par EF ETUDES et daté de septembre 2019
Emprise aménagements : cheminement piéton - chaussée - trottoirs - Lots en partie : 8-12-13 = 993 m²

Limite Zone Inondable reportée par extraction des données sur le site internet de la DREAL

Limite de zone constructible au P.L.U. de PORTBAIL

Limite de tranche (Tranche 1 : lots 5 à 26 Tranche 2 : lots 1 à 4 et lots 27 à 39)

LOT accession à la propriété
LOT à usage locatif (HLM)
TRANCHE 1
LOT accession à la propriété (TRANCHE 2)

15.00 *Altitude minimale du Rez de Chaussée de la future maison d'habitation (concerne les lots 11 - 12 et 13)*

Rade d'accés non close de deux places à usage de stationnement privatif (emplacement donné à titre indicatif)

Zone non contructible (largeur : 3.00m)

Zone non contructible (zone humide)

Clôture conforme aux dispositions prévues dans le règlement d'urbanisme en vigueur sur la commune de PORT-BAIL SUR MER

Haie existante à conserver, à entretenir et à renforcer, le cas échéant

Voirie - Enrobés noirs

Trottoir - Enrobés rougissants

Liaison douce - Sable stabilisé renforcé

Espace vert engazonné
Les espaces verts de la zone humide seront laissés en l'état

Arbre + tuteurage -Essences à déterminer

Ruisseau existant à conserver

Sens de circulation

Section ZP n° 19 — *Section ZP n° 18* — *Section ZP n° 329* — *Section ZP n° 209* — *Section ZP n° 202 - 203* — *Section ZP n° 21* — *Section ZP n° 22* — *Section ZP n° 23* — *Section ZP n° 328* — *Section ZP n° 324* — *Section ZP n° 329* — *Section ZP n° 326* — *Section ZP n°252* — *Section ZP n°251*

Section K n°129-1139-1140 — *Section K n°1141* — *Section K n°128* — *Section K n°130* — *Section K n°131*

Ruisseau — *Zone inondable* — *Zone non inondable* — *ZONE IN* — *ZONE JAUNE*

Talus — *Haie vive* — *Passerelle en bois pour le passage du ruisseau* — *Ouvrage pour le passage de la voie Section égale à celle du ruisseau existant* — *Borne ancienne* — *Borne OGE 06/06/2019* — *Cheminement piétons* — *Chemin rural n°84 dit impasse Lerouvel du Carigny* — *Rue Jean Grendillon* — *Rue de la Parcerye* — *Rue de la Gravelle* — *Place des Cèdres*

1	S = 525 m²	19	environ S = 275 m²
2	S = 558 m²	20	S = 217 m²
3	S = 558 m²	21	S = 270 m²
4	S = 558 m²	22	S = 263 m²
5	S = 558 m²	23	S = 283 m²
6	S = 558 m²	24	S = 499 m²
7	S = 558 m²	25	S = 579 m²
8	S = 558 m²	26	S = 663 m²
9	S = 434 m²	27	S = 603 m²
10	S = 549 m²	28	S = 460 m²
11	S = 540 m²	29	S = 460 m²
12	S = 494 m²	30	S = 615 m²
13	S = 476 m²	31	S = 690 m²
14	environ S = 555 m²	32	S = 585 m²
15	environ S = 547 m²	33	S = 520 m²
16	environ S = 307 m²	34	S = 630 m²
17	environ S = 288 m²	35	S = 632 m²
18	environ S = 284 m²	36	S = 772 m²
		37	S = 769 m²
		38	S = 765 m²
		39	S = 800 m²

Extension possible — Stationnement public — Talus — Borne OGE 06/06/2019

Légende

- Construction légère
- Bâtiment en dur
- Mur avec potille
- Talus
- Glacis
- Haie vive
- Clôture
- Caniveau
- Creux d'écoulement des Eaux Pluviales
- Bordure de trottoir
- Bordurette
- Bord goudron
- Limite fiscale
- Borne OGE
- Borne OGE à poser
- Borne OGE ancienne
- Borne DDA
- Piquet
- Spit
- BAU Bouche à clef / réseau eau potable
- Poteau incendie
- Compteur d'eau
- Grille
- Avaloir
- Regard de branchement EP
- Tampon EP
- Buse EP
- Coffret Gaz
- Vanne Gaz
- Support PTT
- Chambre PTT
- Support EDF BT
- Support EDF MT (HTa)
- Coffret EDF
- Support EDF PTT réverbère
- Réverbères
- Armoire d'éclairage public
- Réseau eau potable
- Réseau Eaux Pluviales
- Réseau Gaz
- Réseau France Télécom
- Réseau EDF
- Panneaux routiers
- Feux tricolores
- Feuillus
- Conifère
- Entrée ou barrière
- Flèche d'appartenance
- Flèche de rattachement
- 20.00 Cote de niveau
- 26.98 Cotation
- 22.50 Courbe de niveau
- N°15 Numéro de voirie
- Limite de zone au P.O.S.
- Limite divisoire ou limite juridique